



Mairie
3 rue du Nouveau Monde
14600 Gonneville-sur-Honfleur

ARRETE SUR LA CIRCULATION
ROUTE DU CHÂTEAU DE PRETREVILLE - COTE POTIER – LA CROIX HAURON
Le 12/07/2017

NOUS, Maire de GONNEVILLE SUR HONFLEUR,
VU le Code Général des Collectivités Territoriales, notamment ses articles L.2212-1 à L2212-5,
L.2213-2, L.2213-3 § 2213-6,
VU le Code de la Route, notamment en son article R 225,
VU les pouvoirs de Police qui nous sont conférés,
VU les travaux **CÔTE POTIER** – LA CROIX HAURON
VU la demande d'arrêté de circulation pour la réfection d'une partie de la couche de roulement de la
Cote potier sur une surface d'environ 800 m².
Par l'entreprise **EIFPAGE-02.31.14.68.68 – Loïc Marie chef de secteur**
Maîtrise d'œuvre : CCPH-Hervé Burckard 02.31.14.29.30
Maîtrise d'ouvrage : Mairie
Début du chantier : 12/07/2017

ARRETONS :

- ARTICLE 1 :** la circulation de la Route du Château de Prêreville, de la Côte Potier sera interdite dans les deux sens (sauf riverains) le 12/07/2017,
- ARTICLE 2 :** Des panneaux de circulation seront mis en place par l'entreprise,
- ARTICLE 3 :** Ampliation du présent arrêté sera transmise à Monsieur le Commissaire de Police, Messieurs les Responsables du Centre de Secours, chargés chacun en ce qui le concerne de son exécution.

Fait à GONNEVILLE SUR HONFLEUR,
Le 10/07/2017
Le Maire,
Dominique LE SAUVAGE

